

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 6 (1935)
Heft: 2

Rubrik: Visitez la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. E. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

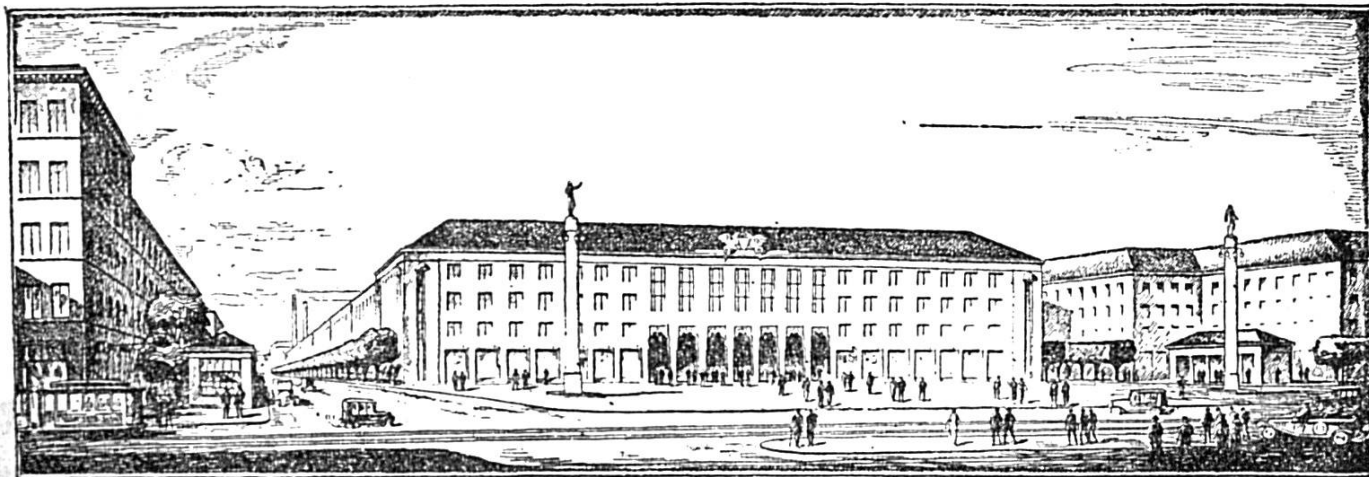
Présidence de l'A.D.I.E.J.: M. F. REUSSER Moutier — Tél. 7.	Secrétariat de l'A.D.I.E.J.: M. G. MÆCKLI Delémont - Tél. 2.11	Administration du Bulletin: Secrét. de l'A.D.I.E.J. Delémont.
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ;
le numéro : fr. 0.50.— **Annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 54.

SOMMAIRE :

INVITATION A LA FOIRE D'ÉCHANTILLONS. — OFFRE DES INDUSTRIES SUISSES. — LISTE DES EXPOSANTS. — INDICATIONS PRATIQUES. — ANNEXE.

Ce numéro est consacré à la Foire d'Echantillons de 1935.



Visitez la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle

30 mars

au

9 avril

1935

Le 30 mars, la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle rouvrira ses portes pour la 19^e fois.

Depuis 1917, elle permet aux représentants de notre industrie nationale de donner régulièrement chaque année, sous le signe vivifiant de l'émulation, une idée générale du programme de leur fabrication.

La Foire Suisse d'Echantillons qui ne groupe que des exposants et des produits suisses se fait un honneur d'être le champion de la cause de notre industrie et commerce nationaux. Elle procure aux visiteurs la facilité d'acquérir des indications précieuses sur l'ensemble de la production, et elle affirme les qualités de notre activité économique qui reste toujours égale à sa réputation de probité et de bienfaisance.

Cristallisation de l'effort national pour le retour à la confiance et dans la lutte contre la crise, la Foire d'Echantillons fait valoir l'excellence de nos produits suisses.

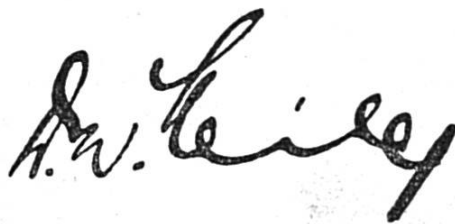
La visite de la Foire Suisse fournit aux visiteurs l'occasion de parfaire leur documentation en leur donnant un aperçu systématique de la branche qui les intéresse plus spécialement. Dégagant les tendances du marché, facilitant la comparaison entre produits, cette visite suggère des horizons nouveaux qui leur permettront d'améliorer le rendement de leur activité industrielle ou commerciale. D'autre part favorisant le réapprovisionnement à des conditions intéressantes de qualité et de prix, elle offre par la diversité des produits exposés un critère de la production nationale.

La Foire Suisse d'Echantillons de 1935 expose magnifiquement l'effort de redressement consenti par plus de 1200 représentants de notre industrie nationale. Extériorisation de volonté et de conscience professionnelle, la réunion de cette année participera efficacement au relèvement de la confiance.

Une interdépendance économique a toujours existé entre Bâle et le Jura et va en s'affirmant de plus en plus. Comme de coutume, les Jurassiens viendront nombreux à Bâle faire acte de solidarité et apporter leur appui moral au Travail Suisse. Nous leur souhaitons une bienvenue particulièrement chaleureuse à la Foire Suisse.

Foire Suisse d'Echantillons

Le directeur :



Aperçu succinct sur l'offre des industries suisses à la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle en 1935

Cette année encore la Foire Suisse a dû construire des annexes de caractère provisoire. Elle couvre dès lors 31.000 m². Plus de 1200 exposants offrent le fruit de leur travail et de leurs recherches. C'est assez dire l'importance économique que revêt cette manifestation.

Groupes techniques. — Les branches techniques ont pris une part particulièrement active ces dernières années au rapide et constant développement de la Foire Suisse. Les groupes et sections spéciales qui touchent au domaine de la technique comptent un contingent toujours plus nombreux d'exposants.

La Foire Suisse de l'Horlogerie et le groupe de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie offrent en particulier une sélection des meilleurs produits de l'industrie horlogère suisse. La Foire de l'Horlogerie cherche, par la qualité et la bienfacture des produits offerts, à gagner de nouveaux débouchés et par voie de conséquence à procurer de nouvelles sources d'occupation à cette grande industrie suisse d'exportation. Enfin, une intéressante exposition historique de la pendule neuchâteloise captivera l'attention des connaisseurs.

La Foire Suisse de la Construction avec le groupe des matières premières et matériaux de construction. — Concentration des progrès réalisés dans la construction du bâtiment elle fera faire aux visiteurs une incursion pleine d'enseignements pratiques dans la technique rationalisée de l'industrie moderne de la construction.

La Foire des machines-outils et le groupe des machines et outils groupera une gamme très complète des machines de construction récente. Le professionnel comme le simple visiteur éprouveront un sentiment d'admiration et de fierté devant le travail splendide offert par cette branche de notre industrie nationale. L'artisan pourra trouver l'équipement mécanique intéressant sa profession.

L'industrie électrique. — L'importance prise par l'électricité dans l'économie actuelle confère à l'offre extrêmement abondante présentée par la branche électrotechnique une place de tout premier plan. On y trouvera : matériel de conduites aériennes, accumulateurs et piles, appareils d'éclairage et lampes à incandescence, appareils de chauffage, fils, câbles, instruments de mesure, de contrôle et de distribution, appareils thermiques et génératrice de courant. L'effort de l'industrie suisse de l'électro-technique trouvera sa consécration à la Foire Suisse de Bâle.

Les appareils à gaz, le chauffage et les appareils sanitaires. — Créé en 1934 dans un but de concentration mieux ordonnée, ce groupe a remporté un tel succès que les organisateurs ont non seulement voulu le maintenir mais l'agrandir et le perfectionner. L'acheteur y trouvera des appareils à gaz répondant à toutes les exigences du confort moderne : chauffage, cuisinière, chauffe-bain, machines à laver, essoreuses, etc. D'autre part des installations de chauffage au mazout avec chaudière et brûleur automatique, brûleur automatique à charbon, chaudières et radiateurs de différentes constructions sont groupés dans une section spéciale.

La mécanique de précision, les instruments et appareils. — La main-d'œuvre très qualifiée que nous avons en Suisse offre dans



cette section de la petite mécanique une sélection d'articles d'optique, d'instruments de mesure et de contrôle, des instruments chirurgicaux, des balances de précision, etc.

Les articles techniques présentés à la Foire Suisse de Bâle s'apparentent à différentes autres industries et se trouvent plus ou moins englobés par les autres groupes. Nous signalerons entre autres les fournitures et accessoires de soudure-autogène, les articles de robinetterie, les pièces de fonderie obtenues par injection, les articles de jardinage, les articles et appareils de cave, etc.

Les moyens de transport. — A côté des marques de camions et de motocyclettes de réputation mondiale, l'industrie du cycle et celle des véhicules électriques participent à leur tour très largement à l'offre de ce groupe qui se prolonge ensuite par des pièces détachées, de l'outillage pour garagistes, des engins de manutention pour la benzine, des articles de carrosserie. La construction nautique expose aussi quelques modèles intéressants.

Les autres groupes. — L'extension prise ces dernières années par les groupes techniques de la Foire Suisse est l'expression même de la vitalité qui anime cette institution. Toutefois cette dernière ne se confine pas seulement dans le domaine purement technique, mais se fait un devoir de donner une image aussi fidèle que possible de toute l'activité nationale. C'est ainsi que l'acheteur trouvera :

La Foire du Meuble et le groupe de l'ameublement. — L'industrie suisse du meuble et de l'ameublement remporte chaque année un succès mérité. Par son souci de l'élégance et du confort, par son ingéniosité et son fini impeccable, notre industrie du meuble et de l'ameublement fait vraiment œuvre de novateur dans le domaine du progrès.

La Foire des Fournitures de bureau et les groupes des installations de bureaux et de magasins, du papier et des articles de papeterie, de la publicité et de la propagande. — Le chef d'entreprise étudiera avec profit l'offre présentée dans cette division. Il y trouvera des suggestions utiles pour la rentabilité de son affaire ainsi que la proposition de simplifications et d'économies.

La Foire des Fournitures d'emballage. — Il s'agit d'une concentration rigoureusement systématique des produits qui n'intéressent que l'emballage. De tendances nettement pédagogique, elle se propose avant tout de fournir d'utiles directives dans ce domaine aux commerçants et aux industriels.

Le Salon de la Mode et les groupes des textiles, des chaussures et des articles en cuir. — Le Salon de la Mode présente dans un cadre élégant un choix judicieux d'articles intéressant la mode féminine. La participation des exposants de la branche textile atteint cette année-ci un chiffre jamais réalisé jusqu'ici.

L'offre de ce groupe ainsi que celui de la chaussure méritent de retenir l'attention. La lingerie pour dames et messieurs, la bonneterie, les sous-vêtements, la lingerie de table et de toilette, les étoffes d'ameublement, les tissus de soie, les étoffes de laine, de coton, les confections permettront de dégager les tendances de la mode et du goût actuels.

Les articles de ménage. — Présentant de nombreuses nouveautés ce groupe intéressera au premier chef tous les commerçants d'articles ménagers, ainsi que les hôteliers et restaurateurs.

Les articles de sport et les jouets. — L'offre de ce groupe comporte des skis avec tous les articles accessoires, des engins de gymnastique pour écoles, places de jeu et jardins, ainsi que des fournitures d'équipement pour le sport, l'excursion et le camping. Préparée avec un soin spécial, la section des jouets a un but démonstratif en faveur du jouet suisse. Elle appelle ainsi l'attention de tous les milieux intéressés.

Les instruments de musique et les éditions musicales. — L'industrie suisse de la musique donne à la Foire une idée très avantageuse de sa production. Elle y expose des pianos obliques et à queue, des gramophones et des machines parlantes, des boîtes à musique, des disques de gramo, des appareils et des fournitures de T.S.F., des éditions musicales et des casiers à musique.

La chimie et la pharmacie. — Ce groupe contient une grande variété de produits d'hygiène et de beauté. On y trouve également des produits de désinfection et antiparasites pour plantes et assainissement de locaux.

La propagande touristique. — Il s'agit ici d'une très heureuse réalisation graphique de l'Office suisse du Tourisme qui donne aux visiteurs un avant-goût des beautés naturelles et de l'hospitalité suisses.

Liste des exposants du Jura bernois et de Bienne à la Foire de 1935

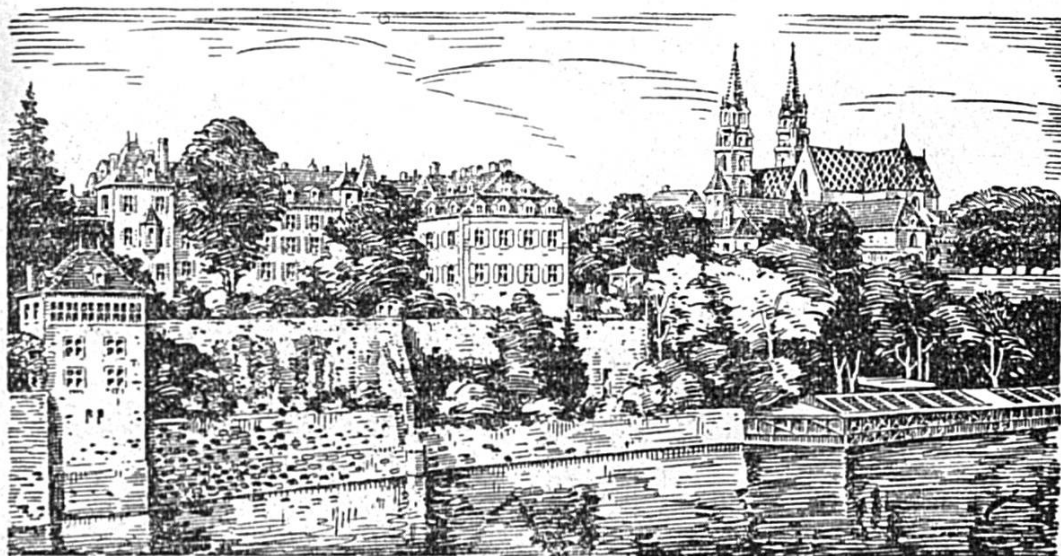
Bévilard : Ch. Schaublin-Villeneuve	Machines-outils
Boncourt : F.-J. Burrus	Tabacs et cigarettes
Bienne : Montres Alpina Gruen Gilde	
S. A.	Horlogerie
Batilo S. A.	Billards russes Raquettes de tennis
Burger & Jacobi	Facteurs de pianos
Cuanillon & Co.	Horlogerie
General Watch Co	Horlogerie
Jean Gygax S. A.	Carrosserie
Hartmann & Co.	Portes de garage
Ed. Heuer & Co.	Chronographes Compteurs de sport
A. Kohler, Auto-Doppik-Buchhaltung	Organisation de comptabilités
R.-R. Levy	Houppes en tout genre Cygne au mètre
Schild & Cie S. A. « Cosmos »	Cycles et véhicules de transport
Schnyder frères & Cie	Savons et articles de toilette
Sport S. A.	Cycles, lanternes de vélos et motos, Appareils de T.S.F.
Tschäppât S. A.	Réchauds et cuisinières à gaz d'essence, Pilons de lessive

Viromed S. A.	Produits d'hygiène, embrocations cosmétiques, produits insecticides et anti-parasites
Corgémont: Emaillerie Corgémont S. A.	Plaques émaillées, Emaillage à façon
Cortébert: Cortébert Watch Co.	Horlogerie
Courfivre: « Condor »	Cycles et motocyclettes
Court: H. Bueche-Rossé, Manufacture de Pendulettes « Lumen » et « Hor-El »	Pendulettes électriques
Douanne: Léon Gugy	Articles d'étalage et de devanture
La Heutte: Zila Watch Co. S. A.	Horlogerie
Laufon: A. G. für Keramische Industrie Cueni & Cie	Poterie et faïence sanitaire Travail de la pierre et de marbre à façon
A. Geiger	Echafaudages à chaîne
Jurassische Mühlenwerke A. G.	Pâtes alimentaires
Jurassische Steinbrüche A. G.	Matériaux de construction, en part. matériaux pour produits et crépis
Hans Scheidegger	Articles en liège et articles de cave
Moutier: Otto Hauser	Accordéons
Neuveville: Paul Stucki	Vins
Vve E. Leuba & Cie	Vins
Nidau: H. Wohlfahrt	Facteurs de pianos
Tavannes: E. Ulrich	Outils aratoires pour enfants, jouets
Tramelan: Record Watch Co. S. A.	Horlogerie

Vous qui irez à la Foire de Bâle, sachez...

- que vous gagnerez du temps en arrêtant soigneusement à l'avance le programme de votre visite ;
- que vous aurez à cet effet à vérifier vos stocks et à considérer ce qui manque encore à votre outillage commercial ou technique ;
- que le Catalogue de la Foire vous sera dans ce travail préparatoire d'une aide précieuse. Il vous servira ensuite pendant toute l'année comme guide d'information ;
- que vous pouvez vous le procurer dans les kiosques des gares où il est en vente au prix de Fr. 1.— l'exemplaire ;
- que la Foire est ouverte en semaine de 8 à 18 heures, le dimanche de 8 h. 30 à 18 heures, le jour de clôture de 8 à 17 heures ;

- que les acheteurs ont intérêt à visiter la Foire en semaine, du lundi au vendredi, jours qui leur sont d'ailleurs réservés ;
- que les exposants peuvent procurer ou faire avoir à leurs clients des cartes d'acheteurs à prix réduit, valant Fr. 1.50 et permettant d'entrer à deux reprises à la Foire. Les cartes ordinaires d'acheteurs coûtent autrement Fr. 3.— ; elles permettent toutefois d'entrer à trois reprises à la Foire ;
- que les samedis et dimanches sont jours de visite publique et qu'il est délivré ces jours-là des cartes de visiteurs à Fr. 2.—, valables pour une seule entrée ;
- que les billets de chemin de fer de simple course pour Bâle sont également valables pour le retour, à condition d'avoir été timbrés à la Foire ;
- que différents trains spéciaux, dont nous donnons l'horaire plus loin, seront mis en circulation à l'occasion de la Foire ;
- qu'il existe aux abords de la Foire des parcs et dégagements suffisants pour garer les véhicules automobiles ;
- qu'une entrée, desservie depuis la gare des C. F. F. par les lignes de trams N^{os} 2 et 1, a été aménagée avec services de caisse à l'extrémité de la halle VI, afin de permettre aux intéressés des groupes techniques d'arriver plus directement à destination ;
- qu'il y a avantage à s'adresser au Bureau des logements, ouvert Place de la Gare Centrale N^o 8, pour retenir une chambre à l'hôtel ou chez le particulier ;
- que vous trouverez dans les bâtiments de la Foire tous les services dont vous pourrez avoir besoin : bureau de poste, télégraphe, téléphone, bureau de voyage, bureau de renseignements, bureau de dictées, etc.





Foire Suisse
Bâle

30 MARS - 9 AVRIL 1935

*Billets simple course
valables aussi pour
le retour.*

Cartes d'acheteurs au-
près des exposants ou
auprès de la Direction
de la Foire à Bâle

Nous donnons ci-après l'horaire des trains spéciaux mis en circulation à l'occasion de la Foire Suisse de 1935 et qui desservent le Jura.

Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Delémont-Bâle

Trains accélérés circulant les dimanches 31 mars et 7 avril. — Ces trains comportent des voitures directes La Chaux-de-Fonds-Bâle-Le Locle-Ville.

6.31	dép. Le Locle-Ville	arr.	22.30
6.46	arr. La Chaux-de-Fonds	dép.	22.21
6.51	dép. »	arr.	22.19
7.09	» St-Imier	arr.	21.59
—	» Courtelary	arr.	21.50
7.24	arr. Sonceboz	dép.	21.40
7.34	dép. »	arr.	21.33
<hr/>			
7.24	dép. Tramelan-Gare	arr.	21.50
7.47	arr. Tavannes	dép.	21.26
<hr/>			
7.48	dép. Tavannes	arr.	21.23
—	» Reconvilier	arr.	21.17
—	» Malleray	arr.	21.11
—	» Moutier	arr.	20.54
8.19	arr. Delémont	dép.	20.36
8.27	dép. »	arr.	20.30
9.05	arr. Bâle	dép.	19.53

Neuchâtel-Bienne-Lengnau-Bâle

Circulent les dimanches 31 mars et 7 avril

6.43	dép. Neuchâtel	arr.	21.08
6.57	» Neuveville	arr.	20.54
7.10	arr. Bienne	dép.	20.41
7.16	dép. »	arr.	20.36
—	» Pieterlen	arr.	20.26
—	» Lengnau	arr.	20.22
7.31	» Grenchen Nd.	arr.	20.18
7.44	» Moutier	arr.	20.03
7.57	arr. Delémont	dép.	19.50
8.04	dép. »	arr.	19.40
8.45	arr. Bâle	dép.	19.00

Porrentruy-Delémont-Bâle

Circulent les dimanches 31 mars et 7 avril

aller par	Porrentruy	arr.	21.20
trains	Delémont	dép.	20.32
réguliers	»	arr.	20.30
	Bâle	dép.	19.53

ANNEXE

Chemins de fer fédéraux
Réduction de la taxe de II^e cl.

Berne, le 17 juillet 1934.

Association pour la défense des intérêts économiques du Jura.

La très intéressante suggestion que vous nous avez adressée par votre lettre du 6 avril a. c. a retenu toute notre attention. Il ne nous a malheureusement pas été possible, à cause d'un surcroît de

besogne, de vous répondre plus vite, ce dont nous vous prions de bien vouloir nous excuser.

S'il est exact que nos trains omnibus transportent beaucoup de matériel roulant vide de II^e classe, il en est de même de celui de III^e classe. Cependant, nos organes de l'exploitation mettent tout en œuvre pour que les trains ne conduisent que le matériel strictement nécessaire au trafic ordinaire. Les compositions des trains sont adaptées dans la mesure du possible à la fréquentation prévisible. Dès que le trafic diminué et qu'il est apparent que des modifications intermittentes ne sont pas à craindre, les compositions des trains entrant en ligne de compte sont réduites en proportion. Toutefois, il n'est pas toujours aisé de procéder à ces réductions de matériel, parce que les compositions régulières font toujours, d'après un plan bien établi, la navette entre deux ou différentes gares de formation et servent de courses pour divers trains. Or il peut arriver que la composition d'un train dans une direction n'est pas complètement utilisée, tandis qu'elle l'est dans le train inverse dans lequel elle sert. Dans de pareils cas, il serait illogique de réduire une composition qu'on devrait renforcer quand elle circule dans le sens inverse, car ce matériel de renforcement doit, pour satisfaire aux besoins éventuels, de nouveau être dirigé, dans la plupart des cas à vide, sur sa gare de dépôt.

Le profane qui observe ces transports de matériel vide est souvent tenté de croire qu'ils ont lieu ensuite d'une exploitation irrationnelle, ce qui n'est nullement le cas.

Depuis la guerre, le nombre des voyageurs de I^{re} et II^e classes a, en effet, pour diverses causes, sensiblement diminué. Pour marcher de pair avec ce nouvel état de choses, notre administration a successivement réduit en conséquence le nombre de places disponibles.

Voici dans quelle mesure cette réduction a été entreprise au cours des 20 dernières années :

Nombre de places disponibles

Années	I ^{re} cl.	%	II ^e cl.	%	III ^e cl.	%	Total
1913	8331	4,73	38,837	22,07	128,820	73,2	175,988
1924	6140	3,19	30,291	15,74	156,041	81,07	192,472
1929	5012	2,4	30,322	15,0	167,423	82,6	202,757
1933	3592	1,7	28,603	13,5	179,074	84,8	211,269
Diminution 1913-1933 en %	56,88		26,35		—		—
Augmentation %	—		—		39,01		21,42

Le nombre des voyageurs transportés dans les trois classes de voitures et les recettes afférentes a été de :

Années	I ^{re} cl.	%	II ^e cl.	%	III ^e cl.	%	Total
1913 a)	594,923	0,63	7,159,111	7,57	86,801,080	91,8	94,555,114
b)	5,654,491	6,58	22,535,676	26,25	57,659,128	67,16	85,849,295
c)	9.50		3.15		0.66		0.91*)
1924 a)	390,456	0,4	4,040,334	4,19	92,055,516	95,41	96,486,306
b)	7,052,250	5,32	24,741,615	18,67	100,656,642	75,99	132,450,507
c)	18.06		6.12		1.09		1.37*)
1929 a)	358,322	0,28	6,063,411	4,79	120,128,230	94,93	126,549,963
b)	6,640,547	4,25	30,081,016	19,25	119,519,955	76,49	156,241,518
c)	18.53		4.96		0.99		1.23*)
1933 a)	117,808	0,10	4,577,005	3,39	110,158,699	95,91	114,853,512
b)	2,280,340	1,69	19,645,433	14,53	113,287,744	83,78	135,213,517
c)	19.36		4.29		1.03		1.18*)

a) = nombre de voyageurs. — b) = recettes totales des voyageurs.
c) = moyenne des recettes par voyageur en fr. — *) = moyenne de toutes les classes.

Cette réduction du nombre des places a été opérée, autant que faire se pouvait, par la transformation de vieilles voitures de I^{re} et II^e classes en voitures de III^e classe, afin de parer dans une certaine mesure à la pénurie de places qui se faisait sentir en III^e.

Pour éviter autant que possible le transport de trop de matériel vide dans les trains, une partie des nouvelles voitures mises en circulation ces dernières années est composée de places de I^{re}, II^e et III^e classes (trains directs du service intérieur) et de II^e et III^e classes (trains omnibus).

Il est indéniable qu'en diminuant la taxe de II^e classe, on arriverait facilement à repeupler la II^e classe des trains omnibus. Chez nous, la taxe de II^e classe est de 40 % plus élevée que celle de la III^e classe (Allemagne 45 %, Autriche 33 %, France 53 % et Italie 65 à 70 %). En substituant la taxe de II^e classe par la taxe actuelle de III^e classe majorée, selon la distance, de la surtaxe de III^e classe pour trains directs de la zone respectivo, ce supplément de confort (pour siège rembourré et plus spacieux, meilleur éclairage, etc.) ne constituerait pour toutes les zones plus qu'**environ 18 %**.

Sur la recette de Fr. 19,645,433.— que nous a rapportée en 1933 la II^e classe de voitures en transportant 4,577,005 voyageurs, le supplément de confort de 40 % représente la somme de Fr. 5,612,981.—. La surtaxe de III^e classe pour trains directs qu'on percevrait en guise de supplément pour l'utilisation de la III^e classe équivaldrait à une réduction de la différence entre les prix de la II^e classe et celui de la III^e classe de 55 %. Les recettes brutes pour le confort fourni en II^e classe ne comporteraient plus que Fr. 2,525,841.—. Pour récupérer la perte qui en résulterait (Fr. 3,087,139.—), il faudrait que le nombre des voyageurs de la III^e classe utilisant dorénavant la II^e classe augmente de **plus de 100 %** par rapport à ce qu'il a été l'année passée.

Or, d'après nos expériences, nous ne croyons pas que, même en réduisant la taxe de II^e classe dans la susdite proportion, nous réussissions à faire utiliser la II^e classe de voiture dans cette étendue. Il est notoire que nos voitures de III^e classe sont, comparées à celles des chemins de fer étrangers, très confortables, de sorte que seule une petite partie de nos voyageurs actuels de III^e classe se déciderait à user dorénavant de la II^e classe.

Malgré cela, le matériel roulant dont nous disposons pour la II^e classe ne suffirait plus pour transporter tous les voyageurs de cette classe. Partant, nous serions obligés de faire construire de nouvelles voitures de II^e classe ou de retransformer en II^e classe les voitures de cette classe que nous avons affectées, ces années passées, au transport des voyageurs de III^e classe. Ceci nous occasionnerait des frais considérables, qui ne pourraient indubitablement pas être couverts par les nouvelles recettes du trafic des voyageurs en II^e classe.

D'autre part, nous serions inéluctablement conduits, par mesure d'équité d'abord et, ensuite, pour stimuler les voyageurs qui usent habituellement de la II^e classe à utiliser la I^{re} (trains directs) afin de dégorger la II^e classe où il y aurait affluence, à appliquer la même faveur pour la I^{re} classe.

La création de nouvelles zones entre 1 et 50 km., suivant votre proposition, pour éviter sans doute que les petits parcours ne soient pas trop chers par rapport aux longues distances, ne ferait qu'aggraver encore le rendement financier de cette mesure. D'ailleurs, la perception du supplément de confort pour l'utilisation de la II^e classe d'après le tarif dégressif ne serait très probablement pas agréée du public qui la considérerait comme inéquitable, vu qu'il serait perçu pour les parcours dont la longueur coïncide aux distances inférieures d'une

zone, la même taxe que pour les distances supérieures de la même zone. Si ce système a été introduit pour les surtaxes pour trains directs, c'est parce qu'on ne disposait pas de la place suffisante dans les casiers à billets pour les nouveaux tickets à établir et que, en somme, les relations correspondant aux distances inférieures des zones sont ici infiniment moins nombreuses qu'elles ne le seraient pour les billets ordinaires.

Vu ce qui précède, on peut se demander si votre suggestion ne pourrait pas être réalisée dans ce sens, que les prix de II^e classe seraient réduits de façon proportionnelle pour toutes les distances. Comme cette mesure serait d'une grande portée financière, nous estimons qu'il est indispensable de la soumettre préalablement à un examen très approfondi. A notre avis, elle ne pourrait, du reste, être envisagée que dans le cadre d'une révision générale des tarifs. Entreprise isolément, elle nous occasionnerait indubitablement de gros désagréments, car elle provoquerait l'indignation de certains milieux du public, pour lesquels les places rembourrées n'entrent pas en considération, mais qui s'attendent, depuis longtemps déjà, à un abaissement des taxes de la III^e classe.

Au surplus, il est à remarquer qu'une révision générale des tarifs ne pourra être envisagée que lorsque l'assainissement de notre situation financière aura été décidé par les Chambres.

Tout en regrettant de ne pas pouvoir retenir, pour le moment du moins, votre proposition, nous vous prions d'agréer, etc.

Service commercial C. F. F., Section voyageurs :
Signature.

CAVE DU CHAPITRE

FOIRE SUISSE BALE GALERIE III - STAND 1408

Schlossberg Neuveville

Construit en 1183
Prince-Evêque

par Henri d'Isny
de Bâle



Prince-Evêque de Bâle

Concessionnaire exclusif de la Récolte des
Domaines de la Commune Bourgeoise de Neuveville
depuis 1896.

Uve. E. Leuba & Cie., Neuveville